

SAS GEIREC
Société anonyme simplifiée
au capital de 385 600 €uros
Siège social: 276, rue de Châteaugiron - CS 76308
35063 RENNES Cédex
RCS RENNES 428 929 517



- 3 FEV. 2009

Le

Dépot N°

29/1072
2000 033

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 DECEMBRE 2008**

L'an deux mille huit et le 19 Décembre à 18 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social de la **SAS GEIREC** sur convocation de son Président.

Sont présents ou représentés :

- ◆ Monsieur Jean-Paul MOYSAN
- ◆ Monsieur Bernard MAINGUY
- ◆ Monsieur Loïc GRUEL
- ◆ Madame Joëlle SABOT
- ◆ Monsieur Pierre BARREL
- ◆ Monsieur Thierry MATHELIER
- ◆ Monsieur Olivier JEULIN
- ◆ Monsieur Patrice LUCE
- ◆ Monsieur Stéphane DURAND
- ◆ Monsieur Anthony GUILLOUCHE

Lesquels ont émargé le registre de présence en entrant en séance.

Monsieur Jean-Paul MOYSAN préside la séance,
Madame Joëlle SABOT remplit les fonctions de secrétaire.

La totalité des administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour :

***Nomination d'un Directeur Général Délégué : Monsieur Stéphane QUERE
Convention entre la SAS GEIREC et ses associés.***

Dans la continuité de l'Assemblée générale du 19 Décembre 2008, qui a nommé Monsieur Stéphane QUERE en qualité d'administrateur de la société, le Président demande au Conseil d'Administration de nommer Monsieur Stéphane QUERE en tant que Directeur Général délégué.

Les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Stéphane QUERE, demeurant 7, rue des Pâturelles - 35530 BRECE, en qualité de Directeur Général Délégué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JP

TP
PL
AF
SD
JD

DEUXIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration décide d'entériner la convention entre la SAS GEIREC et ses associés du 19 décembre 2008 (se substituant à la précédente convention signée le 29/09/2006 et à son avenant n° 1 du 19/10/2007), portant sur les points suivants et ce consécutivement à la nomination de Stéphane QUERE en qualité d'administrateur :

- ⬇ Convention d'exclusivité en matière de commissariat aux comptes
- ⬇ Signature des rapports de commissaire aux comptes en qualité de mandataire technique et social de la SAS GEIREC
- ⬇ Confirmation du statut de mandataires sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et les administrateurs après lecture.

Le Président

Jean-Paul MOYSAN

Bernard MAINGUY

Pierre BARREL

Les administrateurs

Loïc GRUEL

Joëlle SABOT

Thierry MATHÉLIER

Olivier JEULIN

Patrice LUCÉ

Stéphane DURAND

Anthony GUILLOUCHE

Stéphane QUERE

*Copie certifiée conforme
23/1/2009*